

MONSEIGNEUR
François de Laval



L'ŒUVRE DES TRACTS
MONTREAL



Monseigneur François de Laval

Édouard Lecompte



L'œuvre des tracts, Montréal, 1923

Exporté de Wikisource le 14 juillet 2026

No 45

R. P. LECOMPTE, S.J.

MONSEIGNEUR
François de Laval



L'ŒUVRE DES TRACTS
MONTREAL

TABLE DES MATIÈRES

(ne fait partie de l'ouvrage original)

Introduction

- I. Préparation de l' « homme de Dieu »
- II. Travaux, luttes et souffrances
- III. Dernières années, mort et gloire

Monseigneur François de Laval

LE 16 juin 1659, un navire de France était signalé remontant le fleuve au large de l'Île d'Orléans, le navire que la ville de Québec attendait fiévreusement depuis plusieurs jours. Aussitôt, le gouverneur, les Jésuites, leurs élèves, tous les Français et les néophytes descendent vers le quai de la basse-ville. Et voici que sur le vaisseau qui s'approche lentement apparaît la belle figure de Mgr François de Laval, vicaire apostolique, premier évêque de la Nouvelle-France. La foule éclate en acclamations, elle se précipite à genoux pour recevoir sa bénédiction, elle le conduit en procession au son des cloches et au bruit du canon par les raidillons de la colline à l'église paroissiale, de là au collège des Jésuites, sa première résidence, où un drame sacré est joué en l'honneur de celui qui vient au nom du Très-Haut.

Le P. Jérôme Lalemant, supérieur de la Mission, écrivait au Général de la Compagnie de Jésus que l'évêque avait été reçu « comme un ange de Dieu ». C'était l'impression de tous devant ce grand air de noblesse, tempéré de bonté souriante, de modestie, d'amour des âmes qui illuminait son regard, embrasait chacune de ses paroles.

Mgr de Laval devait être en effet l'Ange de la colonie naissante, comme autrefois l'ange Raphaël auprès du jeune Tobie.

I

Préparation de l'« homme de Dieu »

François de Laval était né le 30 avril 1623, au château de Montigny, dans le diocèse de Chartres. Il appartenait à l'illustre maison des Montmorency. Une telle ascendance explique la distinction native, les vues élevées, la noblesse d'âme du jeune seigneur. Jointes à ces dons naturels Dieu voulait l'apport des lettres et des sciences pour l'esprit. pour le cœur l'acquisition des plus belles vertus, afin d'offrir à son petit peuple choisi de la Nouvelle-France un homme complet, un modèle : grand citoyen, grand évêque, grand saint.

À l'âge de neuf ans, il est envoyé au collège royal de la Flèche tenu par les Pères Jésuites, où se donnait rendez-vous l'élite de la noblesse de France. Pendant ses dix années d'études littéraires et philosophiques, il a successivement comme professeurs ou surveillants des hommes qui doivent un jour se dépenser dans les rudes missions du Canada, tels les Pères Pijart, Gabriel Lalemant, Claude d'Ablon, Jacques Buteux, Simon le Moyne et d'autres. Congréganiste de la sainte Vierge, déjà on remarque en lui la profondeur de sa foi et de sa charité, et en mille rencontres la sollicitude divine à enrichir de ses dons surnaturels cette nature faite de franchise, de fermeté et d'élévation.

Sa philosophie terminée, il se rend à Paris au collège de Clermont dirigé lui aussi par les Pères de la Compagnie de Jésus. Mêlé là encore aux fils de hauts personnages de la cour, il suit pendant quatre ans les classes de théologie que donnent des professeurs devenus célèbres, Denis Petau, Philippe Labbe, Jacques Sirmond, etc. Comme à la Flèche, il est fervent congréganiste et non moins remarquable par ses succès dans les études. L'évêque de Bayeux écrira bientôt du jeune étudiant devenu prêtre : « Il est licencié en droit canon de l'Université de Paris, très versé dans les lettres, tant sacrées que profanes. »

Il aspirait au sacerdoce. Une fausse direction venant de haut faillit tout compromettre. Heureusement que la voix de Dieu rétablit bientôt ce qu'une voix d'évêque avait fait dévier. Le jeune de Montmorency-Laval portait un des plus beaux noms de France, les honneurs dans le monde l'attendaient, on touchait au grand règne, on allait entrer dans les splendeurs de la cour de Louis XIV. Mais François avait de plus hautes vues, nourrissait de plus fécondes aspirations : il renonce à tout, cède son droit d'aînesse et ses titres à la seigneurie de Montigny en faveur de son jeune frère, part pour Paris, où il prend sa licence en droit canon, et reçoit l'onction sacerdotale le 23 septembre 1647.

Il y avait alors à Paris une congrégation de la sainte Vierge que dirigeait admirablement le Jésuite Jean Bagot. Composée de jeunes gens, laïques et prêtres, elle fournissait au directeur des équipes pour ses œuvres nombreuses de charité. Quelques-uns d'entre eux voulurent s'unir et habiter ensemble pour éviter nombre de périls, mener une vie plus parfaite. On les appela la *Société des bons amis* ; elle donnera naissance à la *Société des Missions Étrangères*. François de Laval en fut naturellement un des membres les plus fervents.

Sur ces entrefaites, arrive le P. Alexandre de Rhodes, premier prédicateur de la foi au Tonkin. Il vient chercher des apôtres pour l'Orient, des prêtres et des évêques : il trouve ses candidats au sacerdoce dans les cinq provinces de la Compagnie en France, et trois évêques dans la *Société des bons amis*. L'un des trois était l'abbé de Montigny, — comme on appelait alors le jeune de Laval, — ravi d'aller se dévouer chez les peuples « assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort ». Mais l'aimable Providence l'avait préparé pour nous. Le roi du Portugal s'opposa à la nomination de prêtres français aux évêchés du Tonkin, de la Chine et de la Cochinchine. François de Laval, tantôt à Paris avec ses compagnons d'apostolat, tantôt à Caen dans l'Ermitage de M. de Bernières, attendit l'heure de Dieu.

Elle sonna en 1658. Il était question depuis plusieurs mois de donner un évêque à la Nouvelle-France. Proposé par les Jésuites de Paris, agréé avec empressement par le roi Louis XIV, l'abbé de Montigny, comprenant tout ce que les dures missions de l'Amérique septentrionale promettaient à son zèle de travaux, de sacrifices, d'œuvres à organiser, d'âmes à sauver, accepta le fardeau que l'on demandait à Rome de lui imposer.

Les bulles arrivèrent en France aux premiers jours de juillet, et le 8 décembre 1658, le nonce du Pape consacra dans l'église de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, l'abbé François de Laval, sous le titre d'évêque de Pétrée et de vicaire apostolique de la Nouvelle-France.

II

Travaux, luttres et souffrances

Nous avons dit l'enthousiasme de l'accueil fait au prélat à son arrivée à Québec. Il était accompagné de trois prêtres séculiers et du P. Jérôme Lalemant nommé supérieur de la Mission du Canada. Les Jésuites eurent, les premiers, le bonheur de recevoir l'évêque sous leur toit ; peu de temps il est vrai. Puis il passa successivement à l'Hôtel-Dieu, au monastère des Ursulines, à la maison de Madame de la Peltrie, et enfin dans une vieille demeure qui devint plus tard le presbytère.

Ce dénuement n'arrêtait guère Mgr de Laval, habitué à de bien autres sacrifices ; il y voyait plutôt, dans ses vues toujours surnaturelles, un gage de fécondité pour ses œuvres. Ce qui le préoccupait davantage c'était le triste état de la colonie, harcelée par les Iroquois et manquant de secours suffisants de la mère-patrie, de plus quelques démêlés avec le gouverneur d'Argenson, l'opposition plus grave de l'abbé de Queylus se prévalant de sa nomination de grand vicaire par l'archevêque de Rouen. Cette opposition fut bientôt réduite ; quant à M. d'Argenson, il fut remplacé en 1661 par le baron d'Avaugour. Mais voici bien qu'un autre conflit allait surgir plus grave que les précédents.

Depuis le retour du Canada à la France (traité de 1632), la vente de l'eau-de-vie aux sauvages avait pris des accroissements qui rendaient de plus en plus difficile la conversion de ces enfants des bois. Les prohibitions des différents gouverneurs, un édit du roi, les défenses sous peine de péché des missionnaires, rien n'avait pu ralentir la marche du fléau. Le P. de Rochemonteix résume ainsi ce qu'en écrivaient les *Relations* des Jésuites et la vénérable Marie de l'Incarnation ; « Païens et néophytes se livrent aux plus déplorables excès d'immoralité et de barbarie. Aux chants de joie succèdent les plus honteux débordements, des cris, des hurlements, des altercations, des luttres sanglantes. Le sang se mêle aux libations. Les pères

égorgent leurs enfants, les maris tuent leurs femmes. Les femmes s'enivrent comme les hommes et ressemblent alors à de vraies furies... » Mais qu'importaient ces scènes d'orgie et de sang aux vendeurs d'eau-de-vie ? Après au gain, il leur fallait de belles fourrures : pour quelques bouteilles d'eau-de-feu ils les obtenaient des Indiens. Le danger de la ruine totale des âmes imposait à l'autorité religieuse l'obligation de recourir aux mesures extrêmes.

C'est ici qu'apparaissent la prudence et l'énergie de Mgr de Laval. Il réunit les quelques membres de son clergé, prêtres séculiers et Jésuites, et leur pose la question : Est-il permis, dans les circonstances actuelles, d'excommunier ceux qui vendent de l'eau-de-vie aux sauvages ? La réponse est affirmative et unanime. Tout aussitôt, le 6 mai 1660, fête de l'Ascension, l'évêque monte en chaire, explique au peuple la situation, et termine en fulminant l'excommunication *ipso facto* contre ceux qui oseront à l'avenir se livrer au honteux trafic des boissons enivrantes. L'effet fut admirable : soutenue en chaire et au confessionnal, et approuvée d'abord par le gouverneur, cette mesure arrêta tout. « Les désordres, écrivait le P. Lalemant quelques mois plus tard, n'ont pas reparu depuis l'excommunication, tant elle a été accompagnée des bénédictions du ciel. »

Malheureusement, le baron d'Avaugour, dans un moment de mauvaise humeur, revint sur sa décision. Les trafiquants, toujours aux écoutes, apprenant que le gouverneur laisse toute liberté à la traite, se replongent, comme un torrent dont la digue est rompue, dans leur exécrable négoce, semant toutes les ruines parmi les païens et les néophytes.

Cette fois, le P. Lalemant écrit : « Nous perdons en un mois les sueurs et les travaux de dix et vingt années. » Le prélat, les Jésuites, les prêtres séculiers, même les capitaines des sauvages supplient le gouverneur de faire exécuter ses ordonnances sur la traite, rien ne peut fléchir ce caractère raide, absolu, entêté. L'excommunication, portée en 1660, avait été suspendue l'année suivante : l'évêque la renouvelle en 1662. De là des accès de fureur chez les négociants, des plaintes, des calomnies, des libelles contre le prélat et ses prêtres, surtout contre les Jésuites. On conçoit la douleur, les angoisses du saint évêque. « Il a pensé mourir de douleur, écrit Marie de l'Incarnation, on le voit sécher sur le pied. »

Mgr de Laval crut que le seul remède était un appel direct au roi. Il voulut le porter lui-même. Au mois d'août 1662, il se mettait en route pour la France. Les plaintes, les mémoires des trafiquants l'avaient précédé à la cour. Ils n'étaient pas sans avoir causé une impression défavorable, même sur l'esprit du grand ministre Colbert. Mais la présence de l'évêque dissipa toutes ces nuées, du moins dans l'esprit du roi qui avait le prélat en très grande estime. Celui-ci pouvait écrire à la Propagande, en rendant compte du succès de son entrevue : « Le roi très chrétien m'a reçu avec une extrême bonté, et m'a accordé tout ce que je lui ai demandé. »

Parmi ces demandes se trouvait l'interdiction de la traite de l'eau-de-vie ; elle fut promulguée. Il y avait aussi le rappel du baron d'Avaugour ; il fut destitué et remplacé par M. de Mézy. L'évêque revint au Canada accompagné du nouveau gouverneur, de quelques ecclésiastiques, de soldats et de colons (septembre 1663).

En remettant le pied sur notre sol, l'évêque apprit que le trafic des boissons avait déjà cessé de lui-même, sous le coup de la terreur. Pendant six mois, de février à juillet, la terre avait été violemment secouée dans toute la vallée du Saint-Laurent, le sol avait été bouleversé en plusieurs endroits, des montagnes s'étaient affaissées, les populations affolées avaient couru aux églises, assiégeant les confessionnaux, les boissons enivrantes avaient cessé de couler. « Quand Dieu parle, écrivait le P. Lalemant, il se fait bien entendre, surtout quand il parle par la voix des tonnerres ou des Terre-tremble, qui n'ont pas moins ébranlé les cœurs endurcis que nos plus gros rochers, et ont fait de plus grands remuements dans les consciences que dans nos forêts et sur les montagnes. »

La vente de l'eau-de-vie était donc enrayée. Ce ne fut qu'une accalmie. Nous verrons de nouveau l'évêque aux prises avec le monstre Alcool.

Une autre demande du prélat accordée par Louis XIV était la fondation d'un séminaire. Il devait y mettre tout son cœur. Et l'on conçoit de reste, avec l'historien de Mgr de Laval, l'abbé Gosselin, l'importance, la nécessité d'une pareille institution pour l'éclosion au pays même et la formation des vocations sacerdotales, pour assurer, de concert avec le séminaire de Montréal, la pérennité de l'Église du Canada.

La date de fondation est celle du mandement qui établissait le Séminaire, 26 mars 1663. Au mois de décembre, le séminaire acquérait le terrain qui environnait la cathédrale, et trois ans plus tard, il s'étendait vers le splendide plateau d'où l'on domine la basse-ville et le fleuve. Dès 1665, il fut agrégé au Séminaire des Missions étrangères de Paris.

Le petit séminaire ne devait pas tarder à naître à son tour. Il s'ouvrit le 9 octobre 1668, en recevant huit jeunes Hurons et huit jeunes Canadiens. Les élèves continuèrent de fréquenter les classes des Pères Jésuites. Les Hurons du reste ne tinrent pas longtemps : la voix des champs, des forêts, des grandes solitudes les appelait : ils ne purent y résister. C'était à prévoir, et de fait prévu.

Un deuxième collège fut fondé à Saint-Joachim, sur la côte de Beaupré, à l'usage des enfants de la campagne : collège industriel, surtout agricole. Il ne survécut que peu d'années à la mort de son fondateur. Au Château-Richer s'éleva un couvent, tenu par les Sœurs de la Congrégation ; il disparut dans un incendie, à l'époque de la conquête.

Nous avons dit que Mgr de Laval mit tout son cœur dans l'œuvre du Séminaire. Il y mit aussi sa fortune. Parmi ses legs nous relevons la seigneurie de Beaupré, l'Île-Jésus... tous ses meubles, livres... La maison de bois du séminaire bâtie en 1666, devint, en 1678, une belle maison en pierre, assez grande pour loger tous les élèves du grand et du petit séminaire. Le père de famille avait tout son monde autour de lui.

Mgr Têtu cite ce passage de l'histoire manuscrite du Séminaire de Québec : « Rien ne représente mieux la primitive Église que la vie de ce clergé. Ils n'étaient tous qu'un cœur et qu'une âme, sous la conduite de Mgr de Laval. Ils ne faisaient qu'une seule famille dont il était le père. Biens de patrimoine, bénéfices simples, pensions, présents et honoraires ; ils mirent tout en commun. Mgr de Laval ne faisait rien de considérable que de concert avec tout son clergé ; ses biens aussi étaient en commun. Il n'y avait ni riches, ni pauvres. » On a là le secret de la merveilleuse fécondité de ce séminaire qui, semé en bonne terre comme le grain de sénévé, devint l'arbre magnifique dont la puissante ramure ombragea la moitié d'un continent.

Ce n'étaient pas seulement les prêtres du séminaire qui formaient la famille de Monseigneur : les curés de toutes les paroisses en étaient

également. Le mandement de fondation du Séminaire portait cette clause : « Nous désirons que ce soit une continuelle école de vertu et un lieu de réserve, d'où nous puissions tirer des sujets pieux et capables pour les envoyer à toutes rencontres, et au besoin dans les paroisses, et tous autres lieux du pays, afin d'y faire les fonctions curiales... et les retirer des mêmes paroisses et fonctions, quand on le jugera à propos. » Ainsi les curés étaient tous amovibles ; ils appartenaient pour ainsi dire au Séminaire, lequel percevait les dîmes, les revenus, les gratifications royales, et se chargeait de l'entretien de tous les prêtres séculiers ; en cas de maladie et dans leur vieillesse, il les logeait, les soignait et les entretenait à ses frais. Il fallait sans doute l'aimable sainteté de l'évêque jointe à l'amour et à la vénération de ses fils, pour qu'un pareil système fonctionnât sans heurt, voire le plus harmonieusement du monde. Il dura jusqu'à la réforme faite par le deuxième évêque de Québec, qui ramena les choses à la discipline ordinaire de l'Église.

Entre temps les paroisses s'étaient multipliées sur les deux rives du Saint-Laurent, du Saguenay à Montréal, et sur la rivière Richelieu, du fort Sorel au lac Champlain. Le prélat se faisait un devoir de les visiter de temps en temps et d'y administrer le sacrement de Confirmation. Les *Relations* nous le montrent, l'été, en canot d'écorce, ramant lui-même à son tour ; l'hiver, en raquettes, sac au dos, n'ayant souvent pour toute nourriture qu'un pauvre morceau de pain ; inaugurant ainsi sur nos plages l'ère des héroïques évêques-missionnaires, qui, dans les parties plus septentrionales du Dominion, devait se prolonger jusqu'à nos jours.

La grande âme du pasteur n'avait garde d'oublier la portion la moins privilégiée de son troupeau, les sauvages. Dans l'organisation du vicariat apostolique, il avait confié la desserte des paroisses à ses prêtres et aux Sulpiciens, il réserva l'évangélisation des Indiens aux Jésuites. Ils estimèrent que c'était la meilleure part. L'évêque ne se trompait donc point lorsque, en 1660, il écrivait à leur sujet : « Le salut des âmes les dévore, et il n'y a pas de nation si barbare ni si éloignée où ils ne brûlent de porter leur zèle et leurs travaux apostoliques. »

Ce n'étaient plus les temps héroïques des Brébeuf et des Jogues, ce serait l'époque des grandes poussées vers le nord jusqu'à la baie d'Hudson, vers l'occident jusqu'au lac Supérieur et au delà, vers le sud jusqu'aux derniers

affluents du Mississipi. Des noms comme Albanel, Ménard, Allouez, d'Ablon, Marquette devaient illustrer ces fondations nouvelles.

Mgr de Laval avait ainsi posé peu à peu les assises et les fortes pièces de l'édifice religieux qu'il élevait sur le sol de la Nouvelle-France. Il voulut lui donner son couronnement en obtenant de Rome l'élévation du vicariat apostolique au rang d'évêché.

Le roi, toujours si bien disposé à l'égard de l'évêque de Pétrée, appuya sa demande auprès du pape Alexandre VII. Par ailleurs le Saint-Siège désirait aussi ce changement. De la sorte, les deux cours de Rome et de Paris s'entendaient sur le principe. Là où elles différaient, c'était sur les conditions de dépendance : à Paris, on exigeait que le nouveau diocèse relevât de l'archevêché de Rouen, jusqu'à ce que, d'autres diocèses se formant, on fit de Québec une métropole ; à Rome, on voulait qu'il dépendît immédiatement du Siège Apostolique.

Les négociations traînèrent en longueur, et ce n'est qu'en 1674 qu'une bulle de Clément X fonda le premier diocèse de la Nouvelle-France, en y préposant l'évêque de Pétrée, Mgr François de Laval.

Cependant, M. de Mézy, qui avait tant fait espérer de lui, qui avait débuté en parfaite union avec l'évêque et tout le monde, s'était tout d'un coup détourné de la bonne voie et avait jeté le trouble dans les diverses branches de l'administration : abus de pouvoir, opposition à l'évêque, tolérance renouvelée du trafic des boissons enivrantes, et naturellement mémoires sur mémoires envoyés à Colbert contre Mgr de Laval et les Jésuites. L'évêque, qui n'avait opposé d'abord que le silence et la résignation, dut présenter au roi les faits sous leur vrai jour. M. de Mézy fut rappelé. Mais, terrassé par la maladie, il mourut à Québec, après s'être réconcilié avec le prélat et avoir réparé de son mieux les scandales qu'il avait donnés.

M. de Courcelles, son successeur, fut remplacé en 1672 par le comte de Frontenac. Homme supérieur, où les défauts pourtant le disputaient aux qualités, grand seigneur, aimable, gai, généreux, mais indépendant, impérieux, violent : esprit vif mais ombrageux, il continuera l'œuvre de

Talon et fera grandement avancer la colonie, mais il se bandera contre l'évêque et les missionnaires de la Compagnie de Jésus.

Le gouverneur voulut d'abord empiéter sur l'autorité religieuse en plusieurs points, surtout dans le règlement des dîmes et la substitution des cures fixes aux vicariats amovibles. La grosse question cependant fut derechef la vente de l'eau-de-vie. À l'exemple de ses prédécesseurs, il mit en avant, pour la permettre et peut-être en profiter, le spécieux prétexte de l'intérêt général et du développement du commerce et de l'industrie, sans oublier l'alimentation du trésor. Comme on pouvait s'y attendre, tous les désordres, signalés auparavant, se reproduisirent avec une intensité croissante. De l'Acadie aux grands lacs, ce fut chez les sauvages un déchaînement de toutes les passions.

Navré à la vue de ces ruines qui allaient s'accumulant, Mgr de Laval, ayant en vain présenté de respectueuses observations au gouverneur, dut faire de la vente des boissons aux sauvages un péché réservé et défendre aux confesseurs de l'absoudre. La décision épiscopale reçut l'approbation du clergé séculier, des Sulpiciens de Montréal, des Jésuites et de tous les colons honnêtes. Elle ne pouvait manquer de soulever les trafiquants et surtout l'irascible gouverneur, qui prétendait y voir un empiètement de l'autorité religieuse sur la puissance civile. Il envoya dépêches sur dépêches à Paris pour se plaindre. Il attaquait l'évêque, mais s'en prenait spécialement aux Jésuites comme aux inspireurs de la conduite du prélat. Ses calomnies n'eurent guère de succès. Pour abrégé, disons qu'une ordonnance du 16 mai 1679 défendit aux Français de porter des liqueurs enivrantes dans les habitations des sauvages. Le cas réservé fut réduit aux termes de l'ordonnance.

Trois ans plus tard, Frontenac était rappelé, après une première administration où il avait été loin de donner sa mesure. La seconde devait le réhabiliter magnifiquement.

Mgr de Laval n'eut qu'à se louer de M. de la Barre, successeur du comte de Frontenac. Mais il était dit que le saint évêque ne serait jamais longtemps sans épreuves. Nous allons assister à la dernière période de sa vie, où la souffrance du corps et les angoisses de l'âme porteront à leur sommet les vertus du premier évêque de la Nouvelle-France.

III

Dernières années, mort et gloire

En 1680, à la suite d'une très grave maladie qui l'avait conduit au seuil du tombeau et lui avait laissé de pénibles infirmités, Mgr de Laval n'avait plus songé qu'à se démettre de sa charge. Il croyait, dans son humilité, que tout autre que lui ferait mieux et qu'il fallait poser le fardeau sur des épaules plus jeunes. Afin d'obtenir ce successeur, il entreprit pour la quatrième fois le dur voyage d'outre-mer (1684).

La démission du prélat ne fut pas acceptée sans résistance, surtout de la part de Louis XIV, qui aurait voulu le voir longtemps encore à son poste pour le plus grand bien de la colonie. Touché enfin par les instances et les infirmités du vénérable évêque, il accorda le successeur. Celui-ci, recommandé par le Supérieur de Saint-Sulpice et un Jésuite de Paris, accepté de confiance par Mgr de Laval, était l'abbé Jean-Baptiste de Saint-Vallier. Avec d'éminentes qualités, et des défauts qui ne manquaient point non plus de variété ni d'envergure, l'abbé devait accomplir d'excellentes œuvres, mais en même temps, par sa conduite arbitraire, tenir son prédécesseur sur la croix et semer dans les cœurs de graves mécontentements.

Il fut convenu qu'il viendrait d'abord au Canada comme grand vicaire pour visiter son futur diocèse, pendant que Mgr de Laval ferait les instances nécessaires à Rome pour l'obtention des bulles. L'abbé, arrivé en 1685, admira l'œuvre du grand évêque et il sut, dans une lettre écrite trois ans plus tard, faire l'éloge non seulement de l'administrateur, mais encore de l'homme et, dans l'homme, du saint. Il retourna en France en 1687. Les bulles arrivèrent enfin à Paris, et c'est là qu'il fut consacré le 25 janvier 1688. Au cours de l'été il revint au Canada, où Mgr de Laval l'avait précédé de quelques mois.

Le nouvel évêque ne fut pas lent à commencer ses réformes, à les brusquer, à se créer mille embarras à Québec et à Montréal. Et ce fut la grande croix du saint évêque, de *Mgr l'Ancien*, comme on l'appelait alors pour le distinguer de son successeur, de voir du sein de sa solitude au Séminaire de Québec ou à Saint-Joachim, le bouleversement de plusieurs de ses œuvres et les démêlés du pasteur avec le clergé et les communautés religieuses, d'entendre les plaintes qui s'élevaient de toutes parts et étaient portées jusqu'au pied du trône.

Sa vie de silence et de prière fut troublée, en 1690, par l'attaque de Phipps contre Québec. À sa suggestion, on confia la défense de la ville à la sainte Vierge. Marie ne faillit point à la tâche. Le siège fut vite levé, et l'église de la basse-ville, récemment construite, reçut le nom de Notre-Dame de la Victoire.

Mgr de Saint-Vallier fit un premier voyage en France pour répondre aux plaintes qui s'accumulaient contre lui (1694). Il y demeura trois ans. Un deuxième voyage (1700) le retint hors de son diocèse pendant treize ans. Ces longues absences permirent à Mgr de Laval de rendre, malgré ses infirmités, des services de toutes sortes : toujours prêt à se dévouer, à éclairer les esprits, à consoler les cœurs.

Les épreuves néanmoins continuaient de l'assiéger. Une des plus cruelles fut l'incendie de son beau Séminaire, le 15 novembre 1701. Il n'échappa lui-même qu'à grand'peine aux flammes. Son esprit de foi sut tempérer l'amertume de ses larmes devant les ruines de son œuvre de prédilection. On se mit sans tarder à reconstruire le Séminaire. Déjà l'ouvrage touchait à sa fin, lorsqu'un second incendie vint tout raser de nouveau. Ce fut pour le prélat l'occasion d'un acte plus sublime encore de soumission aux insondables jugements de Dieu. Après l'un et l'autre incendie, les Jésuites furent heureux de pouvoir garder quelque temps chez eux l'évêque, les directeurs du Séminaire et une partie des élèves.

Plusieurs des vertus de Mgr de Laval ont apparu au cours de ce récit. Avant de le voir descendre dans la tombe, disons un mot des opérations de la grâce dans cette âme de choix.

Outre les dévotions publiques, que sa piété établit si solidement qu'elles ont persisté en grandissant jusqu'à nos jours, telle la dévotion à saint François Xavier, à l'Immaculée Conception de la Vierge, à la sainte Famille, et tout spécialement à la bonne sainte Anne, nous pouvons admirer les pratiques personnelles suivantes :

Au témoignage du frère Houssart (cité par Mgr Têtu), frère attaché au service de l'évêque durant les vingt dernières années de sa vie, Mgr de Laval veillait tellement à supprimer tout ce qui aurait pu ternir la pureté de son cœur, qu'à la manière de plusieurs saints personnages, il se confessait tous les jours avant sa messe.

Son âme était constamment unie à Dieu. La haute contemplation dont il était favorisé, ne l'empêchait point de veiller aux intérêts même temporels de son diocèse. Seulement, lorsqu'il apparaissait parmi les siens, on l'eût pris, au rayonnement de sa figure, pour le grand législateur d'Israël sortant d'un entretien sublime avec Jéhovah.

À l'oraison fervente les saints joignent la mortification. Elle fut très grande chez le premier évêque de Québec. Il couchait sur un chétif matelas posé sur des planches ; se levait à 2 heures du matin, sauf les cinq dernières années où il se levait à 3 heures, dans une chambre froide, sans feu l'hiver ; se rendait à l'église à 4 heures, une lanterne à la main, en ouvrait les portes, sonnait sa messe qui commençait à 4 heures et demie, pour les ouvriers, et demeurait à l'église ou à la sacristie jusqu'à 7 heures. Malgré ses plaies très sensibles aux jambes et aux pieds, il disait chaque jour la sainte messe, assistait à tous les offices de la cathédrale, toujours couvert du cilice qu'il garda jusqu'à sa mort. — Son jeûne était on peut dire continuel : il ne déjeunait jamais, et son repas, le soir, n'était qu'une légère collation ; on l'a vu souvent se nourrir de viande moisie, dont il écartait les vers en la plongeant dans de l'eau chaude ou dans le bouillon de sa soupe, et qu'il trouvait très bonne.

Son humilité était profonde. Il aimait à s'entourer de conseils, il ne s'avancait qu'avec défiance de lui-même, mais, une fois sa décision prise pour des motifs toujours surnaturels, sa confiance en Dieu le rendait inflexible. Les raisons qu'il apporta pour se démettre de sa charge lui permirent de jeter un voile sur son humilité.

La première des vertus, la charité, devait nécessairement embraser ce cœur si épris de Dieu. Elle se déversait à flots sur tous les maux pour les guérir, sur toutes les peines pour les consoler, sur tous les besoins pour y subvenir. Comme toutes les âmes nobles, il était magnifiquement détaché des richesses : ses revenus passaient aux œuvres et aux pauvres ; il ne se réservait rien. Peu de mois avant sa mort, n'ayant pas de quoi faire l'aumône, il essaya d'en obtenir du Séminaire, qui, à l'extrémité lui-même, ne put l'aider. Sur quoi, il fit réflexion que, dans l'impossibilité où il était de soulager les pauvres, il ne pouvait plus vivre longtemps ; prédiction qui se vérifia six mois plus tard. Et à ce moment il ne possédera pas la valeur d'un sou à léguer à ses chers pauvres.

Après cela, il n'est pas étonnant d'entendre dire à la vénérable Marie de l'Incarnation : « Mgr de Laval porte les marques et le caractère d'un saint », et au P. Lalemant qui le connaissait si intimement : « *Vir maximae sanctitatis*, homme d'une très grande sainteté. »

L'année 1708 devait être l'année de la mort du grand serviteur de Dieu, un siècle après la fondation de sa ville épiscopale.

Les infirmités, les maladies le minaient sourdement, cruellement. Elles amenèrent la mort : c'était la délivrance pour l'auguste martyr. Le voyant près de sa fin, un de ses prêtres lui demanda : « Nous quitterez-vous sans nous rien dire ? » Et il lui cita l'exemple de plusieurs personnages qui avaient exhorté leurs enfants spirituels avant de mourir. L'humilité du saint vieillard s'effraya : il se contenta de répondre : « C'étaient des saints, moi je ne suis qu'un pécheur. »

Ce fut le 6 de mai 1708 que Mgr François de Laval, premier évêque de Québec, rendit sa belle âme à Dieu. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans. Évêque depuis cinquante ans, il avait gouverné pendant trente-cinq ans l'Église de la Nouvelle-France.

Il est resté pour le Canada le plus grand, le plus saint de nos évêques. Un seul, à notre avis, peut lui être comparé, savoir, le grand et saint évêque Ignace Bourget, deuxième évêque de Montréal : même zèle pour la maison de Dieu et les âmes, même élévation de pensées, même douceur et même fermeté dans l'exécution, et enfin, ce qui livre le secret de leur force et de

leur fécondité, même sainteté personnelle dans l'union intime de leur âme avec le divin Maître. Ne peut-on espérer de voir bientôt l'évêque de Québec monter sur les autels, et l'évêque de Montréal le suivre de près ?

Le deuil de la colonie à la mort de Mgr de Laval fut profond, universel. Il était aimé autant que vénéré. Sa réputation de sainteté était déjà solidement établie : on en eut les plus touchants témoignages aux funérailles, qui eurent lieu avec un déploiement de splendeur jusqu'alors inconnu. Des miracles ne tardèrent pas à glorifier son tombeau.

En 1878, les restes du serviteur de Dieu furent transportés de la cathédrale à la chapelle du Séminaire. Ce fut, à travers les rues de la ville, une marche vraiment triomphale. Et tout de suite une supplique des évêques de la province partit pour Rome, demandant au Siège Apostolique de permettre les premiers travaux du procès de canonisation. La requête reçut un accueil favorable ; un premier procès fut institué et approuvé ; le deuxième, appelé procès apostolique, sur l'héroïcité des vertus, n'attend plus que l'approbation du Saint-Siège.

Tous, nous pouvons, par notre confiance en Mgr de Laval, par nos invocations, par notre culte, hâter sa suprême glorification. Il faut, en ce troisième centenaire de la naissance du saint évêque, faire violence au ciel. L'Église et la Patrie en retireront un surcroît de force et de gloire.

À propos de cette édition électronique

Ce livre électronique est issu de la bibliothèque numérique [Wikisource](http://fr.wikisource.org)^[1]. Cette bibliothèque numérique multilingue, construite par des bénévoles, a pour but de mettre à la disposition du plus grand nombre tout type de documents publiés (roman, poèmes, revues, lettres, etc.)

Nous le faisons gratuitement, en ne rassemblant que des textes du domaine public ou sous licence libre. En ce qui concerne les livres sous licence libre, vous pouvez les utiliser de manière totalement libre, que ce soit pour une réutilisation non commerciale ou commerciale, en respectant les clauses de la licence [Creative Commons BY-SA 3.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/)^[2] ou, à votre convenance, celles de la licence [GNU FDL](https://www.gnu.org/licenses/fdl.html)^[3].

Wikisource est constamment à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous rejoindre. Malgré nos soins, une erreur a pu se glisser lors de la transcription du texte à partir du fac-similé. Vous pouvez nous signaler une erreur à [cette adresse](#)^[4].

Les contributeurs suivants ont permis la réalisation de ce livre :

- Girart de Roussillon
- Cantons-de-l'Est
- Guillaumelandry
- Jahl de Vautban
- Ernest-Mtl
- Toto256
- TptBot
- Newnewlaw

1. [↑] <http://fr.wikisource.org>

2. [↑](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr) <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr>
3. [↑](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html) <http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html>
4. [↑](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur) http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur